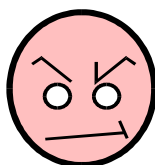


# NEGO SALAIRES

## SUITE...



Même si nous ne sommes pas au rendez vous de nos revendications, on peut noter un début d'une vraie politique salariale chez DCF !!!!!

Dans un contexte économique difficile  
Nous prenons acte des propositions de la direction :

1/ augmentation générale des salaires réels au 1 avril 2009

2.5% si salaire brut inférieur a 1385.55 euros

2.25% si salaire brut compris entre 1385.55 euros et 1500 euros

2% si salaire brut supérieur a 1500 euros

2/ grille de salaires

*application de la grille FCD au 1 mars 2009*

*poursuite de l'application de l'accord 2006 sur la grille des minima DCF au 1 juin 2009*

NIVEAUX	MINIMA AU 01/06/2009	Plein temps en euros	
1A	1370	+6	3/Comme en 2008 la direction reconduit de façon unilatérale la rémunération variable pour les employés. changement de système de calcul et de montant 30 euros maxi mensuels <b>LA CFDT N'APPROUVE PAS CE SYSTÈME QUI NE PEUT QUE DIVISER LES SALARIÉS</b>
1B	1400	+40	
2A	1405	+40	4/L'abondement est reconduit à l'identique.
2B	1415	+45	
3A	1460	+45	5/Vendeurs BAS Augmentation de la grille au 1 avril 2009 et au 1 septembre 2009
3B	1495	+45	
4A	1545	+45	6/ reprise de la négociation perco 7/ les conditions de travail seront traitées lors des négociations de l'accord d'entreprise
4B	1685,10	+75,10	

Encadrement

*2% de la masse pour des augmentations individuelles.*

*Suite et fin  
Le mardi 10 mars 2009*